



# L'UNSA obtient l'ICS pour 28 agents de plus !

Lyon, le 22 mars 2021,

Depuis fin 2019, l'UNSA Ferroviaire a ouvert des négociations avec la Direction du TER AURA et l'établissement TC AURA afin d'augmenter le nombre d'agents bénéficiaires de l'Indemnité de Continuité de Service (I.C.S). Quatre rencontres ont été nécessaires depuis novembre 2019 jusqu'à ce jour.

**Aujourd'hui, la Direction nous a contactés pour nous annoncer que suite à nos légitimes revendications, l'ICS sera attribuée à 28 agents du technicentre TER AURA qui gèrent des équipes en jour/nuit. Cela représente une augmentation de salaire mensuelle pour chacun d'entre eux de 120 à 150 € !**

De 10 personnes concernées par cette indemnité en 2020, on passe aujourd'hui à près de 40 qui sont enfin reconnues à hauteur de leur engagement.

***Deuxième bonne nouvelle : cette indemnité sera versée avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2021 !***

✚ Pour plus de détails sur cette avancée notable obtenue pour vous par l'UNSA-Ferroviaire, contactez :

Emmanuelle GIRAUD, Déléguée UNSA au CSE TER AURA 06.23.45.62.51  
[directunsa.dr@gmail.com](mailto:directunsa.dr@gmail.com)

Carlos BARBERIA, Délégué syndical Central, 06 27 80 20 43  
[liberte2penser@gmail.com](mailto:liberte2penser@gmail.com)



**En parallèle des évolutions salariales obtenues  
pour les agents en Table Ronde Matériel au  
niveau national,  
L'UNSA agit pour plus de reconnaissance des  
agents au Technicentre TER AURA.**



**UNSA-FERROVIAIRE RHONE-ALPES**  
45, rue Ste Geneviève - Le Polaris 1 - 69006 LYON  
[ur.lyon@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lyon@unsa-ferroviaire.org)

